

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 1/6

Participation des membres de la CRA

M. Olivier THUAL, président

Mmes Béatrice MATHIEU et Mélissa ROSSIGNOL,

MM. Georges CASCARINO, Cédric CHRISTY, Jean-Robert CLOFF, Philippe COLLIN, Brice COLLONNAZ, Jacques DANTAN, Bertrand JOUANNAUD, Michel LACQUE NEGRE, Pierre LANZERAY, David PLAINCHAMP

Mme Sandra RENON (CTRA),

MM. Julian GRELOT et Hakim MAHAOUDI (CTRA) - Bastien BOUDIGUES (Assistant administratif)

Excusé : M. Laurent GONCALVES

En préambule à la réunion, le président de la CRA informe les membres de la CRA :

- de l'arrêt à la présidence de la CDA 79 de Jean-Luc BERTAUD. Franck BONNET lui succède.
- du recrutement d'Hakim MAHAOUDI en tant que C.T.R.A. à compter du 3 août 2026,
- de la nomination de Bertrand JOUANNAUD comme vice-président de la CRA en remplacement d'Hakim MAHAOUDI,
- de la nomination de Fabrice BRUNET en tant que représentant des observateurs à la CRA, sous réserve de validation par le Comité de Direction de la Ligue.

Mise à jour des classements des arbitres régionaux - saison 2025/2026

Les membres de la CRA valident les modifications ci-dessous apportées aux classements des arbitres régionaux de la saison 2025/2026 et affectations 2026/2027 :

Arbitre Régional 3 - Groupe C

Suite à une inversion de notes théoriques avec son frère Mohammed EL KHIDRI (JAR), Zakaryae EL KHIDRI se retrouvait rétrogradé en District. Le minimum théorique obtenu par Zakaryae EL KHIDRI lui permet de se maintenir. En conséquence, son affectation pour la saison 2026/2027 est « R3 ».

Arbitre Régional 3 - Groupe 2

- Compte tenu des éléments du dossier de M. Baptiste GERMANAUD, la CRA étudiera son affectation à sa reprise d'activité.

- Après étude du dossier, l'affectation de M. Dimitri DELERUE pour la saison 2026/2027 est « R3 »

Jeune Arbitre Régional

- Suite à une inversion de notes théoriques avec son frère Zakaryae (Régional 3) la passerelle JAR => R3 de Mohammed EL KHIDRI (JAR) a été validée. Le minimum théorique de Mohammed EL KHIDRI n'ayant pas été obtenu, sa passerelle ne peut donc pas être validée. En conséquence, son affectation pour la saison 2026/2027 est « passerelle JAR => R3 ».

- Ajout d'Antonin MORISSET LE DUIGOU, en saison gelée, et il est maintenu dans la catégorie JAR pour la saison 2026/2027.

- Nomination JAR d'Hugo COUTURAS. Il a été présenté candidat JAR 2025/2026 par sa CDA. Cependant Hugo est élève de la section sportive filière arbitrage de la Venise Verte à Niort et peut donc être nommé JAR par le référent de la section.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 2/6

Mise à jour des effectifs 2026/2027

- Arbitres arrivant d'une autre Ligue :

- Romain BOURDIN (R3) => Ligue de Normandie
- Sarah DEGAGE (AFFE1) => Ligue de Paris
- Romain HENNACHE (AF2) => Ligue de Normandie
- Rémi NORGIEUX (R3) => Ligue du Centre Val de Loire
- Thomas THORIGNAC (R2) => Ligue Occitanie

La CRA leur souhaite la bienvenue dans notre Ligue. Ils seront intégrés dans leur catégorie pour la saison 2026/2027.

- Arbitres partant dans une autre Ligue :

- Rémi AGUINET BERRUTO (R3) => Ligue de Bretagne
- Sébastien CHAIGNE (AAR1) => Ligue des Hauts de France
- Eliott DIETSCH (R2) => Ligue Paris Ile de France
- Thibault GALICHET (AAR2) => Ligue de Corse
- Tanguy GROCC (R3) => Ligue d'Occitanie
- Samuel LABORDE (R3) => Ligue de Normandie
- Maxence LEBoulLENGER (JAR) => Ligue de Bretagne
- Pierre-Martin LHUILLIER (R2) => Ligue Paris Ile de France

La CRA les remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain et leur souhaite une bonne continuation.

- Arbitre souhaitant prendre la fonction d'arbitre central :

- Paul HERGAULT (AAR1 FFF)

La C.R.A. accède à sa demande et fait application de l'article 21.1 du règlement intérieur de la CRA.
Il sera intégré pour la saison 2026/2027 dans le groupe des arbitres « Régional 1 » des + de 30 ans.

- Arbitres souhaitant prendre la fonction d'arbitre assistant :

- Valentin ROUGIER (R2)

La C.R.A. accède à sa demande et fait application de l'article 21.2 du règlement intérieur de la CRA.
Il sera intégré pour la saison 2026/2027 dans le groupe des arbitres Assistant Régional 1.

- Abdelaziz IGOUZOUL (R3)
- Lionel LABBEE (R3)
- Zakaria OUFRASSI (R3)

La C.R.A. accède à leur demande et fait application de l'article 21.2 du règlement intérieur de la CRA.
Ils seront intégrés dans les groupes des arbitres Assistant Régional 2.

- Nathan DUGOUJON (R3)

Son courriel étant arrivé hors délai, la CRA ne peut accéder à sa demande.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 3/6

- Arbitres souhaitant bénéficier de la passerelle JAR => R3 :

- Ewen AIT SAID (87)
- Maxence CHABERNAUD (16)
- Mathéo GOMES (16)
- Denis TAMBAC (33)

Le C.T.R.A., référent de la section JAR, fera le point sur l'ensemble des dossiers en début de saison en relation avec les présidents de CDA afin de convenir des modalités de mise en place, ou non, de la passerelle.

- Arbitre bénéficiant de la passerelle JAR => R3 :

- Mattéo MARTIN (87)

La CDA 87 a transmis le rapport d'observation en D1 pour la validation de la passerelle JAR => R3. Il sera observé pour la validation du niveau Régional 3.

- Observateur ayant demandé l'arrêt de sa fonction d'observateur :

- Philippe LAMOTHE (64)

La C.R.A. le remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitres ayant demandé un arrêt de l'arbitrage :

- Yassine CHAIBI (JAR)
- Sofiane SEBBANI (R3)

La C.R.A. les remercie pour les services rendus à l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitres ayant demandé un arrêt de l'arbitrage Futsal :

- Laurent DAUSSEING (Futsal R1)
- Nicolas TAMISIER (Futsal R1)

La C.R.A. les remercie pour les services rendus à l'arbitrage Futsal néo-aquitain.

- Arbitres ayant demandé un arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2026/2027 :

- Cyril JOURDA (R1),
- Rodolphe BOUDIN (R2),
- Lionel LABBEE (AA R2)

La C.R.A. leur souhaite une bonne saison.

- Arbitres souhaitant bénéficier d'une année sabbatique pour la saison 2026/2027 :

- Kévin BERGER (R3)
- David GIRAUDET (R2)
- Yanis KAHOUL (JAR)

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 4/6

- Benjamin LATRY (JAR)
- Léo VIDAL (R3)

La C.R.A. donne un avis favorable et transmet leur demande à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage. Elle leur rappelle qu'ils doivent néanmoins avoir validé leur demande de licence avant le 31 août 2026.

- Alan BLONDEL (JAR)

Ce dernier a demandé deux années sabbatiques.

La CRA ne peut donc accéder à sa demande conformément à l'article 17 du règlement intérieur stipulant qu'un arbitre ne peut bénéficier, durant son parcours régional, que d'une seule année sabbatique.

la CRA étudiera son affectation à son retour.

- Thomas BROSSARD (R1)

La CRA ne peut donc accéder à sa demande conformément à l'article 17 du règlement intérieur stipulant qu'un arbitre ne peut bénéficier, durant son parcours régional, que d'une seule année sabbatique. Or, il a déjà bénéficié d'une année sabbatique lors de la saison 2021/2022.

Ce dernier a confirmé à la CRA sa mise à disposition au District des Deux-Sèvres.

- Arbitre ne souhaitant plus bénéficier d'une année sabbatique pour la saison 2026/2027 :

- Moussa N'DIATH (R3)

La CRA prend note de sa demande.

Modifications Règlement Intérieur et Circulaire CRA – saison 2026/2027

Les membres de la CRA approuvent à l'unanimité les propositions de modifications apportées au règlement intérieur et à la circulaire de la CRA pour la saison 2026/2027 (en pièce jointe).

Ces dernières seront soumises à la validation du prochain Comité de Direction de la Ligue.

Préparation de la réunion de rentrée – dimanche 30 août 2026 - Ruffec

Le président Olivier THUAL présente le programme de la réunion de rentrée le samedi 30 août 2026 au Théâtre « La Canopée » à Ruffec.

L'UNAF régionale, qui offre le café d'accueil à tous les participants, interviendra par l'intermédiaire de son président, Jean-Louis OVAN.

La réunion débutera à 10h30 avec un temps de parole accordé à :

- Marc LEYGE, Président délégué de la Ligue qui représente le Président François GRENET,
- Vanessa JUGE, Directrice Technique Régionale
- Laurent FOUILLET, trésorier général de la Ligue, qui a contribué à l'organisation de cette réunion ainsi qu'au

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 5/6

buffet.

Ensuite le programme comprendra :

- Un retour sur la saison 2025/2026,
- Les modifications du règlement intérieur et de la circulaire de la CRA – saison 206/2027
- Les modifications des Lois du Jeu,
- Les attentes de la CRA,
- L'organisation et les missions des CTRA,
- Le nouveau mode de fonctionnement de la formation continue des arbitres,
- La mise en avant des arrêts de fin de carrière,
- La remise des maillots aux arbitres qui devaient officier lors des finales régionales seniors,
- La remise des écussons aux arbitres nommés au 1^{er} juillet 2026.

La clôture de la réunion est prévue à 16h30.

Des membres de la CRA seront sollicités pour la mise en place du buffet.

Informations et questions diverses

- Le président de la CRA informe les membres de la CRA qu'une vigilance sera apportée sur les désignations (centraux et assistants) lors des rencontres des Girondins de Bordeaux.
- Courriel de Direction de l'Arbitrage concernant la désignation d'un jeune officiel pour le coup d'envoi fictif d'une rencontre de Ligue 2 le vendredi 9 octobre 2026 à Pau. Le CTRA référent des Jeunes Arbitres propose la candidature de Lilian GABANA qui est validée par les membres de la CRA.
- Courriel d'une jeune arbitre féminine du Royaume Uni sollicitant la CRA pour arbitrer le temps de son stage en France (1^{er} septembre au 31 décembre 2026). Elle sera accompagnée, dans un premier temps, sur des rencontres jeunes féminines.
- Courriel d'une jeune arbitre féminine de la Charente Maritime souhaitant déposer sa candidature de jeune arbitre régional. Le CTRA référent va la contacter ainsi que sa CDA.
- Courriel d'Ingrid NIERICHLO informant la CRA de sa reprise de l'arbitrage courant octobre au niveau départemental dans un premier temps.
- David PLAINCHAMP et Hakim MAHAOUDI, CTRA référent du football diversifié, souhaitent maintenir l'organisation du stage Futsal le samedi 17 octobre 2026 à Puymoyen malgré la difficulté de trouver un créneau horaire dans un gymnase.



COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 24 août 2026 en visioconférence – PV n°1

PAGE 6/6

*Le Président,
Olivier THUAL*

*La Secrétaire de séance,
Béatrice MATHIEU*

Procès-verbal validé le 07/09/2026 par La Secrétaire Générale Catherine VEYSSY.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

+

CIRCULAIRE

MODIFICATIONS

2026 – 2027

SOUS RÉSERVE DE VALIDATION PAR LE CD LFNA



MODIFICATIONS RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SAISON
2026 - 2027



MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Ordre de priorité en cas d'égalité entre arbitres au classement final

- Le classement terrain,
- La note de bonne conduite,
- Les notes globales obtenues à l'épreuve théorique,
- **Les notes obtenues lors du questionnaire,**
- Les notes obtenues lors du QCM Evalbox,
- Et enfin les notes obtenues lors du test vidéo



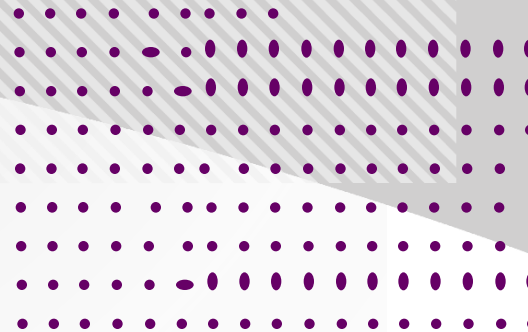
MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Renouvellement

Dossier complet (demande de licence et dossier médical) avant le 31 août de la saison concernée,

La C.R.A. préconise cependant aux arbitres de le retourner **au 15 juin** de la saison concernée afin de pouvoir disposer d'un nombre suffisant d'arbitres pour officier sur les rencontres qui débutent dès le mois de juillet,

En cas de non-renouvellement au 1^{er} septembre, sauf raison dûment justifiée par écrit, en plus de ne pas couvrir son club, **l'arbitre sera rétrogradé dans la catégorie inférieure**



MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

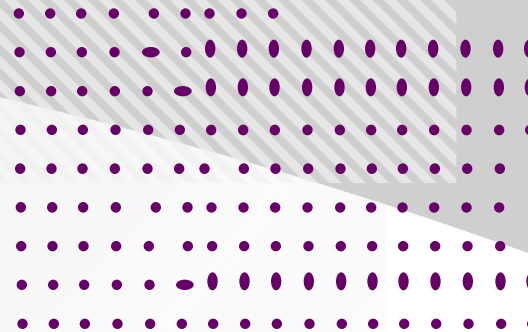
➤ Changement de fonction

Concernant le changement de fonction :

- ❖ d'arbitre assistant à arbitre,
- ❖ d'arbitre à arbitre assistant,
- ❖ d'arbitre « herbe » à arbitre Foot diversifié,

Il ne peut s'effectuer que 2 fois au cours du parcours régional de l'arbitre.

La C.R.A. se réserve la possibilité d'étudier et de régler les cas particuliers.



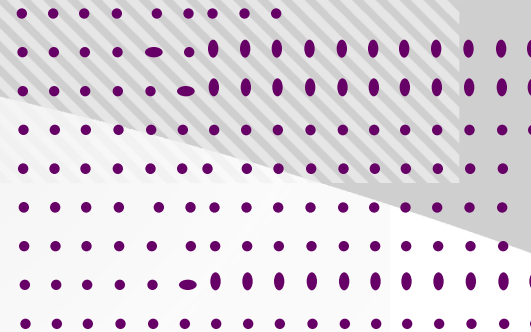
MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Jeune Arbitre Régional

La nomination JAR des arbitres en Sport Etude / Section Sportive Filière Arbitrage est du ressort du CTRA référent de la section,

Les candidats Jeunes Arbitres de la Fédération non admis à l'examen de la Fédération sont classés Arbitre Régional 2 **ou Arbitre Régional 3, dans la filière promotionnelle Fédération.**

Pour les arbitres mineurs, à leur majorité, ils seront observés pour valider la catégorie.



MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Rétrogradation de l'arbitre Régional 3

L'arbitre Régional 3 aura la possibilité d'opter pour une rétrogradation en District ou d'intégrer la filière arbitre assistant.

L'arbitre, qui intègre la filière arbitre assistant, ne pourra pas revenir au centre au niveau régional par la passerelle arbitre assistant => arbitre.



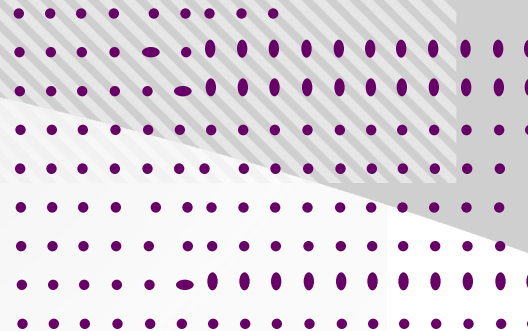
MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Obligations

a) Le Code de bonne conduite est défini dans la circulaire de la CRA et intégré dans les classements de fin de saison.

b) Les arbitres R1, R2, R3, AAR1 FFF, AAR1 et AAR2 ont l'obligation d'effectuer deux observations et/ou accompagnements désignés par leur CDA/CDPA.

Les candidats régionaux, les JAR, les arbitres arrivant en cours de saison ne sont pas concernés par cette mesure ainsi que les arbitres déjà impliqués dans des commissions de Ligue ou de District (observations et formations)



MODIFICATIONS RI – SAISON 2026/2027

➤ Blessure et maladie

Tout arbitre ne se manifestant pas auprès de la CRA pour signaler son inaptitude à arbitrer lorsqu'il est destinataire d'une désignation et/ou apportant une justification de son aptitude à arbitrer est seul responsable des éventuelles aggravations de sa situation médicale ou blessures contractées au cours du match sur lequel il est désigné.

En cas d'observation, cette dernière ne pourra pas être remise en cause.



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE

SAISON
2026 - 2027



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Profil de l'observateur régional

❖ *Respecter les consignes administratives*

✓ *Rédaction du rapport d'observation (central et/ou assistant)*



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Théorie

La note théorique sera prise en compte dans le classement général.

Toutefois une note < à 10 sur 20 entraînera une rétrogradation dans la catégorie inférieure.

➤ Code de bonne conduite

Non respect des obligations : - 2 points

Manque rapport disciplinaire **sous 48h** : – 1 point



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Modalités de classement

Les *arbitres assistants Régional 1* seront évalués selon 3 critères :

- ❖ *Terrain (selon le groupe d'affectation),*
- ❖ *Théorie (total des notes de la saison ramenée sur 20 points),*
- ❖ *Code de bonne conduite (capital de départ de 10 points)*



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

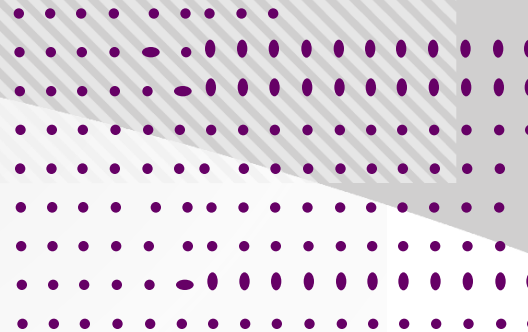
➤ Critères d'affectation AAR1 FFF

- Les arbitres assistants « Régional 1 » FFF sont répartis en deux filières : « promotionnel » et « non promotionnel »,
- Pour les promotionnels, à l'issue de ces affectations, la CRA sélectionne le(s) candidat(s) AF3 parmi les arbitres classés dans le groupe A,

➤ Critères d'affectation AAR2

Ils seront observés par :

deux observateurs spécifiques
et un observateur central.



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Critères d'affectation Jeunes Arbitres Régionaux

L'observateur JAR :

- ❖ transmet le rapport d'observation sans aucune note chiffrée,
- ❖ **complète dans la semaine un formulaire spécifique, transmis par la C.R.A., qui permet de positionner le jeune arbitre dans l'un des groupes de classement définis ci-après correspondant à son niveau de développement et à son potentiel d'évolution.**



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Critères d'affectation Jeunes Arbitres Régionaux

❖ JAR Elite

- **Promotionnels : Potentiel candidat JAF à N** (observations CRA + observation vidéo inopinée par le CTRA référent de la catégorie).
- **Non Promotionnels : Potentiel passerelle accélérée vers le titre d'arbitre régional 2 seniors**

Pour les promotionnels, si possibilité, play-off avec observation complémentaire pour déterminer les candidats JAF N.

Un JAR Elite peut, à sa demande, quitter cette filière après échanges avec la C.R.A.

MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Critères d'affectation Jeunes Arbitres Régionaux

❖ JAR Perfectionnement

JAR inscrit dans une démarche de progression et de développement au niveau régional.
Il peut intégrer la filière JAR Élite en cours de saison dès lors qu'il est positionné au minimum dans un Groupe A, sous réserve de la validation de la CRA.



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Critères d'affectation Jeunes Arbitres Régionaux

Groupes de positionnement des JAR Perfectionnement

- ❖ Groupe A – Potentiel JAR Elite ou passerelle accélérée R2 seniors
- ❖ Groupe B – Potentiel à suivre (*JAR Elite N+1*)
- ❖ Groupe C – Développement Régional
- ❖ Groupe D – Accompagnement Renforcé



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

- Candidats Arbitres Régionaux (R3, AAR2, JAR, Futsal) à minima une observation
- ❖ À minima bonne prestation => nomination arbitre régional,
- ❖ Prestation convenable => seconde observation :
Bonne prestation => nomination arbitre régional,
Prestation convenable ou insuffisante => remis à disposition de son District,
- ❖ Prestation insuffisante => remis à disposition de son District.



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Annexes notes de match

R1 Féminine, Candidat R3, Candidat JAR, Arbitre Assistant et Candidat Arbitre Assistant

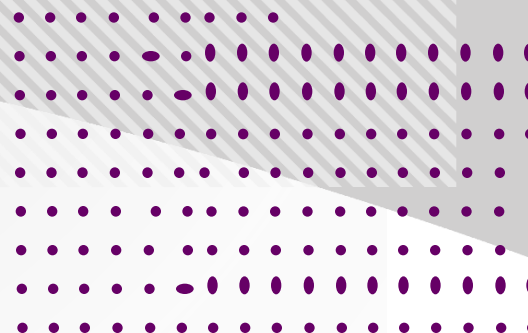
❖ 7,50 à 9,50 : prestation insuffisante

❖ 10 à 12 : prestation convenable

❖ 12,50 à 14,50 : bonne prestation

❖ 15 à 17 : très bonne prestation

❖ > à 17 : très fort potentiel
=> rapport complémentaire



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Dispositions générales candidatures R3, AAR2, Futsal ou Beach Soccer

Candidat arbitre régional 3 :

- ❖ avoir été nommé **lors du dépôt de dossier de candidature dans la catégorie District 1 depuis au moins une saison** sans indisponibilité répétée,
- ❖ avoir **dirigé** au moins **5** matchs en **District 1** au 31 mars de la saison en cours.



MODIFICATIONS CIRCULAIRE ANNUELLE – SAISON 2026/2027

➤ Dispositions générales candidatures R3, AAR2, Futsal ou Beach Soccer

Candidat arbitre assistant régional 2 :

- ❖ avoir été nommé **lors du dépôt de dossier de candidature dans la catégorie** arbitre ou arbitre assistant de District 1 sans indisponibilité répétée,
- ❖ avoir **dirigé** en tant qu'arbitre assistant au moins 5 matchs en **Régional 3** au 31 mars de la saison en cours.